

Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz	Propositions à courts termes	Objectifs	Propositions à moyens et longs termes	Objectifs
<p><b>Environnementaux</b></p>	<p>➤ Réaliser un bilan environnemental participatif de leur exploitation et de leur pratique actuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet à chaque membre de se rendre compte du chemin à faire sur son exploitation pour la rendre totalement écologique et répondre aux exigences d'une éventuelle certification participative.</li> </ul>	<p>➤ Développer les échanges de savoir agroécologiques locaux entre les membres et les savoirs capitalisés par les institutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer et adapter les techniques de productions agroécologiques de chaque membre de l'ASPE-Carhuaz.</li> </ul>
	<p>➤ Développer un ou plusieurs partenariats avec des écoles où les agriculteurs eux-mêmes seraient les promoteurs auprès des enfants et conseillé auprès des professeurs..</p> <p>➤ Permettre la mise en place d'un centre de sauvegarde de la biodiversité locale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eveiller les consciences locales par l'intermédiaire de enfants, renforcer les sentiments de fiertés et l'auto estime des membres de l'ASPE-Carhuaz en étant eux-mêmes les promoteurs locaux.</li> <li>• Créer du lien social.</li> <li>• Proposer un centre de protection de l'agrobiodiversité locale pouvant un jouer un rôle éducatif et pédagogique.</li> </ul>	<p>➤ Permettre à l'ASPE-Carhuaz d'être représentée dans les tables de travail, rencontres et séminaires sur l'environnement en général dans la zone (province, Callejon de Huaylas, et région).</p> <p>➤ Impliquer les universités dans la recherche et la diffusion des techniques agronomiques de l'agroécologie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire reconnaître leur implication pour l'environnement et l'importance de l'impact de l'agriculture conventionnelle sur l'environnement dans les décisions et orientations pour la protection de l'environnement.</li> <li>• Avancer dans les connaissances, systématiser les connaissances et savoir faire locaux, Faire reconnaître les techniques par la science et les organes décisionnels.</li> </ul>

Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz	Propositions à courts termes	Objectifs	Propositions à moyens et longs termes	Objectifs
<b>Sociaux et Culturels</b>	<p>➤ L'ASPE-Carhuaz doit disposer d'un lieu de production en commun (centre pilote).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'identifier à un espace et jouer un rôle éducatif, pédagogique et identitaire (ce lieu pourrait être un terrain mis à disposition de la Municipalité et la province de Carhuaz non loin de la station de compostage, prêt de Carhuaz où internet serait à disposition et un local de réunion de centre documentaire une base de référence).</li> </ul>	<p>➤ Permettre à L'ASPE-Carhuaz d'être représenté durant les événements culturels de la zone à travers les produits agroécologique natifs de la zone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer et valoriser l'identité des agriculteurs andins, des produits agricoles andins et faire valoir les spécificités andines.</li> </ul>
	<p>➤ Favoriser les échanges entre les agriculteurs membres de l'ASPE-Carhuaz</p> <p>➤ Favoriser les échanges hors de leur contexte (au niveau national et international).</p> <p>➤ Valoriser les croyances locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre le renforcement de l'identité et la cohésion du groupe, de permettre aux différents membres de l'ASPE-Carhuaz de mieux se connaître entre eux et de s'identifier à cette nouvelle association et son positionnement</li> <li>• Enrichir leurs connaissances et leurs savoirs faire et savoir être.</li> <li>• Renforce l'identité culturelle et la conservation des traditions et connaissances locales.</li> </ul>	<p>➤ Favoriser la langue quechua lors des ateliers et séquences de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver, protéger, valoriser la culture quechua et favoriser la participation de tous les membres.</li> </ul>

<b>Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz</b>	<b>Propositions à courts termes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Propositions à moyens et longs termes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>Organisationnel et méthodologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formaliser l'ASPE-Carhuaz.</li> <li>➤ Former les membres à la gestion et l'administration d'une association.</li> <li>➤ Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'ASPE-carhuaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Permettre une reconnaissance juridique et une certaine autonomie d'action.</i></li> <li>• <i>Responsabiliser chaque membre dans son rôle, la gestion de l'association, la transparence vis à vis des responsabilités, dynamique de groupe, gérer les prises de pouvoirs, les conflits internes et les stratégies à adopter pour une évolution positive du rôle de l'ASPE-Carhuaz au niveau du développement local. Favoriser le dialogue et le consensus dynamique et démocratique dans la prise de décision.</i></li> <li>• <i>Renforce l'autoestime, favorise l'utilisation de techniques adaptées à la zone, diffuse des idées nouvelles, crée des synergies locales.</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

b) Observations :

Quelques soient les recommandations qui peuvent être formulées, il doit être reconnu que le développement de l'agroécologie dépend des mesures spécifiques prises dans chaque pays et surtout dans chaque région et localités (bassin versant, province ou autre découpage zonal local cohérent). Deux aspects essentiels sont les aspects politiques et la force d'organisation de la communauté écologique (ici l'ASPE-Carhuaz et l'ANPEP). Sans un travail soutenu de ces deux aspects, le développement de l'agroécologie est peu probable.

La formation, la démonstration et la diffusion sont incontournables. Elles permettent de convaincre du consommateur jusqu'aux décideurs politiques.

Des moyens ou méthodes telles que la diffusion radio (avec la radio quechua géré par l'association Urpichallay) permanente d'émissions sur l'agroécologie ou les alternatives locale peuvent être un moyen efficace de faire connaître l'agroécologie, les produits agroécologiques locaux, leur avantages pour la santé et l'environnement, les événements comme les bioferia etc... La parution d'articles sur l'agroécologie écrits par les agriculteurs peut être un moyen adapter à la zone avec l'existence de « Périphéria » ou « urbania », deux revues locales qui sont des occasions à saisir pour « démocratiser » l'agroécologie. Le clip vidéo télévisé ou documentaire sont encore des moyens de communication qui impactent et sensibilisent facilement le grand publique.

La systématisation des techniques, connaissances, expériences devient alors indispensable et doit être réalisée par les producteurs eux-mêmes pour les agriculteurs, consommateurs, politiques, écoles, universités, centres de santé, institutions publiques. Il est fortement conseillé de trouver le moyen d'intégrer l'ASPE-Carhuaz dans le système d'information que diffuse la RAAA, ADG, ANDES, et ANPE par internet afin que l'ASPE-Carhuaz soit impliqué et représenté de manière systématique dans le dialogue, le débat général de l'agriculture, les OGM, l'agroécologie, l'agriculture biologique, l'environnement et tout autre domaine ayant une cohérence avec les activités et de l'ASPE-Carhuaz.

## CONCLUSION

Ce travail nous a dans un premier temps amené à resituer l'objet d'analyse l'agroécologie dans un contexte plus large que celui du Pérou. Il s'avère de manière générale que le positionnement de la pratique agroécologique a des composantes politiques fortes, définies par des revendications clairement exprimées, éprouvées et visiblement adaptées à la réalité des paysans « des Sud ».

Cependant, la pratique de l'agroécologie doit être adaptée de manière locale si elle veut être efficace vis-à-vis des enjeux qu'elle sous-tend, à savoir le droit de choisir son alimentation, de protéger l'environnement, d'améliorer son état de santé, de valoriser sa culture, de protéger et valoriser les spécificités locales, en somme revendiquer sa souveraineté alimentaire locale.

Par cet aspect, l'agroécologie ne peut pas être confondu avec l'agriculture biologique qui peut être mis en place à n'importe quels endroits du monde, du moment que l'on respecte un cahier des charges. Derrière des revendications environnementales et de santé, aujourd'hui l'agriculture biologique dans les pays du sud ne cherche essentiellement qu'à satisfaire la demande d'un marché rémunérateur qui permettent aux agriculteurs d'acheter des denrées ou issu de l'agriculture conventionnelle, de l'importation ou de l'industrie agroalimentaire.

Dans le cas de l'ASPE-Carhuaz, ils ont eux-mêmes décidés de se rapprocher des principaux acteurs du Pérou et du Callejon de Huaylas pour promouvoir l'agroécologie et ont entamé des démarches de développement pour leur nouvelle association. Il est donc important de comprendre dans quelles mesures la pratique de l'agroécologique pouvait permettre à l'ASPE-Carhuaz et à ses membres d'améliorer leurs conditions de vie et être une véritable alternative de développement local.

Les conditions de son développement sont nombreuses et commencent à un niveau « local ». Même si la place de l'agroécologie a évolué et grandi notamment au Pérou, elle reste peu soutenue voir peu crédible à l'égard des pouvoirs publics. Néanmoins, les possibilités, opportunités et espaces à saisir sont réels et ont été identifiés par les acteurs. Des actions concrètes articulées de manières cohérentes avec la province de Carhuaz pourraient suffire à impulser un mouvement plus ample au niveau du Callejon de Huaylas et de la région Ancash.

Ce travail de mémoire nous amène à dire que l'agroécologie peut effectivement être une alternative de développement local si elle est accompagnée de manière professionnelle et respectueuse de la vision de cette association. De plus, il est important de noter que la naissance de cette association fût inopportune et rassemble aujourd'hui des initiatives isolées, autour d'un projet. La naissance de cette association a déjà prouvé qu'elle avait pu générer des synergies locales, notamment entre institutions et producteurs qui ne se connaissaient que très peu.

L'ASPE-Carhuaz n'est pas une association isolée dans sa démarche. Elle est une suite logique au mouvement de développement national conduit notamment par l'ANPEP. Être représenté au niveau de toutes les régions est indispensable pour avoir une incidence politique au niveau nationale.

En outre, l'ASPE-Carhuaz reste fragile de part son caractère « jeune », si des efforts considérables allant au-delà de séquences de formation, ne sont pas mis en place très rapidement, tel la création d'un centre pilote ou l'organisation de rencontres fréquentes et constructives entre les différents acteurs. Le risque de démotivation est fort, compte tenu de la difficulté pour les membres de réellement s'identifier à l'heure actuelle. De plus, même si les membres et les acteurs en présences semblent convaincus de leur démarche et sont plein de bonnes intentions, il n'en reste pas moins une certaine habitude de répondre présent quand

une ou des institutions veulent apporter un appui. Il ne faudrait pas que l'ASPE-Carhuaz devienne ce type d'association trop souvent inefficace, parfois manipulées ou pour le moins fortement orientées. Il semble que le renforcement institutionnel devra être constant et pour tous les acteurs. Les techniques de gestion de conflits, de gestion de réunion, de planification, de suivi et évaluation permanente devront être développées et mise en place le plutôt possible afin d'établir une coordination de l'ensemble du programme<sup>68</sup> dynamique et planifiée plutôt que agitée et se réalisant dans l'urgence.

Enfin, par le caractère sincère des revendications que porte le concept la souveraineté alimentaire au niveau de la province de Carhuaz, il semble nécessaire que tous les protagonistes le soient également dans leur manière de considérer leur engagement et « l'autre ». *Le dialogue, la rencontre, l'humilité*<sup>69</sup> et l'empathie devront accompagner le développement de cette nouvelle alternative de développement local.

---

<sup>68</sup> Programme ONG ADG, ANDES ANPE, La RAAA 2008-2010 financé par la coopération belge.

<sup>69</sup> Film documentaire, Chemin de développement : rencontres et non rencontres, Pérou 2007

## BIBLIOGRAPHIE

- Les paysans sont de retour, Essai, Silvia Pérez-Victoria, France, Acte sud, 2005,
- ALTIERI, M. 1997. Approche agroécologique pour le développement des systèmes de production durables dans es Andes. Edition CIED. Lima-Pérou. P 92
- CLADES. 1997. Cours : Agroécologie et développement rural Module 1 et 2 Lima-pérou 255 pages.
- HECHT,S. 1997. Evolution de la pensée écologique. En:ALTIERI, M. 1997. Agroécologie bases Scientifiques pour une agriculture durable édition CIED Lima-Péru
- PAREJA-DIEZCANSECO A. (1979). *Ecuador, de la prehistoria a la conquista española*. Editorial Universitaria, Quito, Equateur,
- OBEREM O. (1981). El acceso a los recursos naturales de diferentes ecologia en la sierra andino. Otavalo, Pandoneros, Equateur
- RAMON J., LOPEZ M. (1981). La agricultura de los andes ecuatorianos y peruanos, comunidad andina, alternativas de políticas de desarrollo. CAAP, Quito, Equateur,
- FARELL G., DA ROS S. (1983). *El acceso a la tierra del campesino ecuatoriano*. Mundo andino, Quito , Equateur
- ESCOBAL, J. (2001) "The Determinants of Nonfarm Income Diversification in Rural Peru", *World Development*, 29
- MORLON P. (1992). *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes Centrales*. Ed. INRA, Paris, France,
- TARDIEU F. (1976). Sistemas de cultivos en la zona maicera del Callejon de Huaylas. Thèse, UNALM, Lima, Pérou,
- URPICHALLAY. (2001). *Asi converso con mi chacra y mis semillas*, Urpichallay/PRATEC, Lima, Pérou, 155p.
- FIGUEROA, Adolfo. 1981. La economía campesina de la sierra del Perú. Lima, Fondo Editorial de la Pontificia Universidad Católica del Perú
- RABHI Pierre, Parole de terre : Une initiation africaine, France, Albin Michel, 1996

### Revue/Articles

- Agriculture, changement global et développement durable :les enjeux pour la recherche agronomique,Extrait de la Lettre n°17 Programme International Géosphère Biosphère-Programme Mondial de Recherches sur le climat

- Le potentiel de l'agroécologie dans la lutte contre la faim dans le monde, M Altieri, Petrer Rosset et Lori Ann Thrupp. Lien internet de l'article : <http://www.ifpri.org/french/2020/briefs/br55fr.htm>
- Cahiers du GRES N° 2005-01 Le développement agricole en France et en Europe : un contresens historique ? Nathalie CORADE Bernard DEL'HOMME EGERIE, ENITAB-GRES Pierre-Jean ROCA CNRS/IFAID <http://beagle.u-ordeaux4.fr/gres/publications/2005/2005-01.pdf>
- Agroécologie, écologie et durabilité : un trio de mode? José Luis Porcuna, Joaquin Arnau, Antonio Jimenez, Carmen Ocon, Victor Zacaes Service de Santé Vegetale. Silla. (Valencia).
- *Agroecology: ecological processes in agriculture*. Ann Arbor Press, Michigan et Miguel Altieri et Clara I. Nicholls, Gliessman S.R. 1997.
- Agroécologie et mémoire traditionnelle, Victor M. Toledo, l'Ecologiste, N°14 –Vol 5 N°3-Octobre-Novembre-Décembre 2004
- SANCHEZ, J. Technologie et connaissance paysanne dans les Andes péruvienne : Base pour une proposition Agroécologique et développement 8/9.Octobre 1995
- Agroécologie: Une alternative de vie -Approximation de l'approche, Unité de communication et d'information
- CONGRESO NACIONAL DE ESTUDIANTES DE INGENIERIA AGROINDUSTRIAL La producción y certificación ecológica de productos agroindustriales Fernando Alvarado de la Fuente Centro IDEAS / RAE Perú
- 

## Rapports

- Rapport Union Européenne : Organic farming in Europea Union : Facts and Figures, Bruxelles Novembre 2005
- Rapport de la conférence internationale de la FAO sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire Rome, 3 et 5 mai 2007
- Exposition de Mr Mario Tapia, Directeur de SLOW FOOD Pérou, 12<sup>ème</sup> rencontre des producteurs écologiques du Pérou, 2007, Piura
- Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé.
- « Règlement (CEE) No 2092/91 du conseil du 24 de juin 1991 sur la production agricole écologique et ses indications pour les produits agraires et alimentaires »
- Le monde de l'agriculture organique, statistique et taches urgente , version 2006, International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM), Bonn Germany & Research Institute of Organic Agriculture FiBL, Frick, Switzerland

- Helga Willer and Minou Youssefi (Eds.) The World of Organic Agriculture 2006 Statistics and Emerging Trends IFOAM Publication, 9th, revised edition, February 2007
- Memoria de los IX, X, XI encuentros Nacionales de productores Ecológicos del Perú, Lima, ANPE Perú, ADG, HIVOS y CTB, 2006.
- Cadre logique ADG/ANPE programme 2008-2011 présenté à la CTB
- Rapport sur le développement mondial, publié vendredi 19 octobre à Washington par la banque mondiale.

## **Presse**

- « Le monde », 20 octobre 2007, Extrait de l'article de

## **Films documentaires**

- Film documentaire de l'IRD, « el deshielo de la cordillera Blanca.»
- Film documentaire : “El Hambre no aguanta mas” pouvant être traduit par « La faim ne peut plus attendre »
- Film documentaire, Chemin de développement : rencontres et non rencontre, co-produit par les associations Soli'dev et Hhaké Rhuna, Pérou 2007.

## **Sites internet**

**MOTS CLES** : AGROECOLOGIE, AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DEVELOPPEMENT RURAL, ALIMENTATION, SOUVERAINETE ALIMENTAIRE, SECURITE ALIMENTAIRE, CERTIFICATION PARTICIPATIVE, CERTIFICATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### **Sites Internet Français**

[www.lalignedhorizon.org](http://www.lalignedhorizon.org)  
[www.ecologiste.org](http://www.ecologiste.org)  
[www.inra.fr](http://www.inra.fr)  
[www.cirad.fr](http://www.cirad.fr)  
[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)  
[www.avsf.org.fr](http://www.avsf.org.fr)  
[www.terre-humanisme.org](http://www.terre-humanisme.org)  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)  
[www.beagle.u-ordeaux4.fr/gres/publications/2005/2005-01.pdf](http://www.beagle.u-ordeaux4.fr/gres/publications/2005/2005-01.pdf)  
[www.ifpri.org/](http://www.ifpri.org/)  
[www.statistiques-mondiales.com/perou.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/perou.htm)  
[www.cariassociation.org](http://www.cariassociation.org)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### **Sites internationaux**

[www.fao.org](http://www.fao.org)  
[www.fao.org/organicag](http://www.fao.org/organicag)  
[www.gtz.de](http://www.gtz.de)

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)  
[www.ifoam.org](http://www.ifoam.org)  
[www.art.admin.ch](http://www.art.admin.ch)  
[www.idrc.ca](http://www.idrc.ca)  
[www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org)  
[www.agruco.org](http://www.agruco.org)  
[www.un.org/french/pubs/chronique/2002/numero3/0302p36\\_urbanisation\\_mondiale.html](http://www.un.org/french/pubs/chronique/2002/numero3/0302p36_urbanisation_mondiale.html)  
[www.clades.org](http://www.clades.org)  
[www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)  
[www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org)  
[www.europa.eu/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu/index_fr.htm)

**Site Internet Péruvien**

[www.anpeperu.org](http://www.anpeperu.org)  
[www.raaa.org](http://www.raaa.org)  
[www.rae.org](http://www.rae.org)  
[www.ideas.org.pe](http://www.ideas.org.pe)  
[www.ciedperu.org](http://www.ciedperu.org)  
[www.agrecolandes.org](http://www.agrecolandes.org)  
[www.foncodes.gob.pe](http://www.foncodes.gob.pe)  
[www.inie.org.pe](http://www.inie.org.pe)  
[www.senasa.org.pe](http://www.senasa.org.pe)  
[www.mesadeconcertacion.org.pe](http://www.mesadeconcertacion.org.pe)  
[www.minag.gob.pe/](http://www.minag.gob.pe/)  
[www.presupuesto-participativo.mef.gob.pe](http://www.presupuesto-participativo.mef.gob.pe)

**Page de lien et bibliographie Agroécologie, base de données:**

[http://www.agetaac.ulaval.ca/viaagroecologie/via\\_lien.html](http://www.agetaac.ulaval.ca/viaagroecologie/via_lien.html)

## GLOSSAIRE

<b>Permaculture:</b>	Masanobu Fukuoka est reconnu dans la permaculture comme l'un de ses précurseurs, avec sa thèse « plus les conditions de culture ressemblent au milieu naturel de prédilection de la plante en question, meilleur est le rapport kilojoules dépensés/kilojoules récoltés ». Fukuoka a longtemps expérimenté avec le riz : semé à la période propice (ex. période des pluies), dans un couvre sol (ex. luzerne), sans labourage préalable, la plupart du temps avant de récolter une graine secondaire dans le même champ (ex. blé). Le résultat étant moins de germination et de plantes à terme, mais une production d'après lui supérieure par plante comparée à la méthode agro-industrielle ; et bien sûr, moins d'énergie dépensée (pas de carburant, eau, pesticide, engrais) pour une récolte équivalente par nombre de graines semées.
<b>Bioférias</b>	Foire aux produits biologiques, traduit de l'espagnol.
<b>Biodynamie :</b>	Ce qui fait la spécificité de l'agriculture bio-dynamique, c'est principalement l'usage de produits auxiliaires ou « préparations ». Ces préparations ont été mises au point à partir d'indications données par Rudolf Steiner. Il y a six préparations à ajouter au compost et deux préparations à pulvériser sur les cultures. Quatre d'entre-elles servent à dynamiser et vivifier le compost lors de son élaboration. L'une des deux autres est à pulvériser directement sur les sols et la dernière directement sur les plantes pendant la croissant être à base de corne. Par exemple une des préparations à base de bouse de vache de qualité qui est introduite dans une corne puis enterrée durant un long laps de temps. La bouse se transforme donc en humus naturel. Elle est conçue pour asperger le sol et les plantes.
<b>Agriculture durable à faibles apports externes :</b>	L'agriculture durable à faibles apports externes est axée sur l'ensemble des choix technologiques et sociaux à la disposition des paysans soucieux d'articuler l'amélioration de leur production à une meilleure gestion de l'environnement. Cette agriculture est donc relative à l'utilisation optimale des ressources locales, des procédés naturels, mais aussi du maniement mesuré et maîtrisé d'intrants en cas de besoin. Il s'agit en fait de développer les capacités des individus et des communautés qui s'efforcent de se construire un avenir sur la base de leurs aptitudes, valeurs, cultures, organisations de base et institutions. Ainsi tente-t-on de combiner les savoirs locaux et scientifiques et d'influencer les formulations des politiques locales pour la création d'un cadre favorable à leur développement
<b>Budget participatif ou Presupuesto participativo (Pérou):</b>	Instrument de politique et de gestion, à travers lequel les autorités régionales et locales, ainsi que la société civile dûment représentées définissent en commun, comment et vers quoi vont s'orienter les ressources en tenant compte des objectifs du Plan Stratégique ou Institutionnel du gouvernement local et du Plan de Développement concerté.
<b>Décentralisation :</b>	Transfert de pouvoir et de budget en vue d'un développement territorial qui satisfait les attentes légitimes d'intégration, de prospérité et d'accès aux meilleures opportunités pour l'exercice des droits des populations. Elle crée les conditions pour la compétitivité et l'équité.
<b>Méthodologie Campesino a campesino</b>	Processus flexible, dynamique, participatif et évolutif, visant la génération et le partage horizontal d'informations, de savoirs et de savoir-faire. Ce processus génère dans un premier temps un échange d'expériences qui permet à chacun d'enrichir ses connaissances et ses compétences en les construisant plutôt qu'en les subissant. Recherche action participative (IAP) : Méthodologie d'investigation

	<p>participative qui allie dans un même processus la production de connaissances (recherche) et la transformation d'une réalité (action). Elle favorise les apprentissages et la relation dynamique entre plusieurs acteurs engagés en pleine conscience et en pleine liberté dans la détection des problèmes et des besoins, la définition de l'objet de recherche, son élucidation, l'élaboration de solutions, la mise en pratique de celles-ci et leur évaluation.</p>
<p><b>Le système d'information sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV) :</b></p>	<p>Le SICIAV est un réseau de systèmes qui réunissent, analysent et diffusent l'information sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.</p> <p>El SICIAV a pour objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter l'attention sur les problèmes de la sécurité alimentaire</li> <li>• Améliorer la qualité des données et l'analyse sur la sécurité alimentaire.</li> <li>• Faciliter l'intégration de l'information complémentaire.</li> <li>• Promouvoir une meilleure connaissance des besoins des usagers et une utilisation plus adéquate de l'information.</li> <li>• Améliorer l'accès à l'information au moyen de la création de réseaux d'échanges.</li> </ul> <p>L'objectif de SICIAV national est de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.</p>
<p><b>Table de concertation :</b></p>	<p>Espace de rencontre entre acteurs des institutions publiques et de la société civile pour le débat et la prise de décisions concertées sur les stratégies de lutte contre la pauvreté. La table encourage les budgets participatifs, le renforcement du tissu social et l'organisation au niveau local.</p>
<p><b>Vasos de leche :</b></p>	<p>Le programme Vaso de Leche est un programme social créé pour apporter un appui à l'alimentation quotidienne d'une population considérée comme vulnérable. Ce programme passe par des restaurants publics et vise à améliorer la sécurité alimentaire localement.</p>
<p><b>Wawawasi</b></p>	<p>Programme national lancé en 1999, le "wawawasi" constitue un lieu sûr pour les enfants de moins de trois ans provenant des zones d'extrême pauvreté. Les mineurs y reçoivent une alimentation, des soins de santé et une stimulation précoce grâce à la présence des éducatrices, piliers essentiels de ces centres d'attention.</p>

## TABLE DES ABREVIATIONS

**ADG** : Aide au développement Gembloux  
**ALENA** : Accord de libre échange nord américain  
**API-Carhuaz** : Apiculteurs de Carhuaz  
**ANDES** : Association Nationale pour le développement soutenable  
**ANPEP** : Association nationale des producteurs écologiques du Pérou  
**ASPE-Carhuaz** : Association des producteurs écologiques de Carhuaz  
**ASPEC** : Association Péruvienne des consommateurs  
**CAN** : Communauté andine des nations  
**CCE** : Comité des consommateurs écologiques  
**CEDEP** : Centre d'études pour le développement et la participation.  
**CIED** : Centre de recherche pour l'éducation et le développement  
**CLADES** : Centre Latino-américain de développement durable  
**CONAPO** : Commission nationale pour la production organique  
**CTB** : Coopération technique belge.  
**DRA** : Direction régionale de l'agriculture  
**ECOVIDA**: Réseau sur l'agroécologie  
**FAO**: Food agriculture organisation  
**IDEAS**: Centre de recherche, de documentation, d'éducation et de conseil  
**IFOAM**: International Federation of Organic Agriculture Movement  
**INIE** : Institut National de statistique et d'informatique  
**IOAS** : International Organic Accreditation Service  
**MAELA** : Mouvement agro écologique pour Amérique latine et Caraïbes  
**OGM**: Organisme génétiquement modifié  
**OMC** : Organisation mondiale du commerce  
**RAAA** : Réseau d'action pour une agriculture alternative  
**RAE** : Réseau des producteurs écologiques  
**SENASA** : Service nationale de santé agraire  
**TLC** : Traité de libre échange commercial  
**UE** : Union européenne

## LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 :** Caractéristiques des terminologies désignant des pratiques culturelles sans intrants chimiques et OGM
- Tableau 2 :** Pourcentage des sources de données par continent
- Tableau 3 :** Superficies mondiales recensées comme biologique.
- Tableau 4 :** Fiche d'identité du Pérou
- Tableau 5 :** Comparaison des taux de pauvreté par zone géographique. Source, ENAHO 2002
- Tableau 6 :** Synthèse des Indicateurs économique
- Tableau 7 :** Menaces et opportunités du TLC et Sierra Exportadora
- Tableau 8 :** Synthèse de la biodiversité Péruvienne
- Tableau 9 :** Avantages et opportunités de l'agrobiodiversité
- Tableau 10 :** Fiche d'identité comparée entre la région Ancash et la province de Carhuaz
- Tableau 11 :** Etages biogéographiques de la Sierra péruvienne de la classification de Pulgar Vidal, adaptés selon les trois grandes régions qui la composent
- Tableau 12 :** Zones agroclimatiques du Callejon de Huaylas
- Tableau 13 :** Caractéristiques des exploitations péruviennes de la région d'Ancash et de Carhuaz
- Tableau 14 :** Evolution du nombre d'agriculteur certifiés et des surfaces au Pérou de 1998 à 2005
- Tableau 15 :** Nombre d'agriculteur et surfaces biologique fonction des sources d'informations
- Tableau 16 :** Comparaison des systèmes de certifications
- Tableau 17 :** Tableau des acteurs pouvant jouer un rôle pour l'ASPE-Carhuaz

## LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 :** Comparaison des prix en termes absolu des prix des produits bio et des produits conventionnels à la ferme et dans les centres normaux de distribution.
- Graphique 2 :** Répartition de l'utilisation des terres certifiées
- Graphique 3 :** Evolution de l'IDH Péruvien durant les 30 dernières années.
- Graphique 4 :** Structure des exploitations agricoles au Pérou, ANPE
- Graphique 5 :** Répartition par sexe de l'ASPE-Carhuaz
- Graphique 6 :** Répartition de l'ASPE-Carhuaz par tranche d'âge
- Graphique 7 :** Superficie moyenne des exploitations des membres de l'ASPE-Carhuaz
- Graphique 8 :** Répartition des exploitations en fonction de l'altitude
- Graphique 9 :** Répartition de l'agrobiodiversité (types de cultures) de la province au sein des membres de l'ASPE-Carhuaz
- Graphique n°10 :** Répartition en pourcentage des membres de l'ASPE-Carhuaz en fonction des revenus moyens disponible par mois.

## LISTE CARTES

- Carte n°1 :** Répartition des surfaces biologiques dans le monde, 2006
- Carte n°2 :** Le Pérou et ses reliefs
- Carte n°3 :** Découpage du Pérou en trois grandes zones écologiques
- Carte n°4 :** Découpage régional de la région Ancash
- Carte n°5 :** Découpage provincial de la région Ancash
- Carte n°6 :** Région Ancash
- Carte n°7 :** Représentation schématique d'une coupe transversale de la région Ancash
- Carte n°8 :** Superficie gérée en agriculture biologique en Amérique latine et centrale

## ANNEXES

### Annexe 1 : Définition agriculture biologique IFOAM

#### Definition of Organic Agriculture Report to the Task Force

Responsible: Louise Luttkholt, Strategic Relations Manager  
Coordinator: Karen Ageson, Assistant Member Relations & Advocacy  
Rachel Horwat, Strategic Relations and OGS Intern

#### I. BACKGROUND

At the General Assembly 2005 the Task Force (TF) on the Principles of Organic Agriculture (POA) was asked to formulate a Definition of Organic Agriculture (DOA). It was agreed by the World Board (WB) that the definition would adhere to the following criteria:

- Short / concise [limit in words e.g. 300]
- Positive as opposed to normative (which is the form in which the POA are formulated)
- Positive as opposed to negative (what Organic Agriculture (OA) is NOT or does NOT use)
- Covers the full diversity of OA in the world
- No specific reference to certification (in line with position on full diversity of OA)
- Based on and tested against POA

A work plan for the creation of the DOA was devised. The first step was to collect and analyze existing definitions to provide a basis for the TF. Definitions were collected from five main sources:

- Definitions of OA from the public (on the internet)
- Definitions of OA in regulations (on the internet)
- Definitions of OA in past IFOAM publications
- OA-related definitions (on the internet)
- Definitions of OA submitted from IFOAM members

EXTRAIT d'un document de 12 pages sur l'analyse des définitions possibles disponible sur le site de l'IFOAM.

## Annexe 2 : Extraits

### EVENEMENT LATERAL SUR L'AGROECOLOGIE RAPPORT POUR LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU 17<sup>EME</sup> COAG

3 AVRIL 2003 PRESENTE PAR PATRICK MULVANY, ITDG, AU NOM DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'AGROECOLOGIE DU CIP

Le Comité International de Planification des ONG/OSC (CIP) a tenu un événement latéral sur l'Agroécologie le lundi 31 mars 2003 au 17<sup>ème</sup> COAG. Les CIP avaient été les organisateurs du Forum pour la Souveraineté Alimentaire, tenu en parallèle du Sommet Mondial de l'Alimentation : *cinq ans après* en juin 2002 et le CIP est reconnu maintenu par le DG de la FAO, Mr. Jacques Diouf, comme le point focal de la société civile pour le suivi du Sommet.

« Intégrer les modèles de production de l'Agroécologie dans toutes les politiques et actions » est un des 4 piliers clés d'action résultant du Forum de la Société Civile et, dans un premier temps, l'initiative présentée à l'événement latéral est conçue pour construire une stratégie commune entre FAO/CIP afin d'augmenter la capacité de la FAO en assistance politique sur l'Agroécologie, qui inclut les cultures, la sylviculture, l'élevage, l'aquaculture et la pêche [est synonyme avec les systèmes de production organiques, écologiques, biologiques et naturels]. L'Agroécologie soutient la souveraineté alimentaire.

Les Organisations de la Société Civile et les Mouvements Sociaux appellent à l'engagement de la FAO pour intégrer la production Agroécologique dans toutes ses politiques et actions – un modèle soutenable de production, comme contraste à la dégradation des écosystèmes de l'agriculture industrielle, qui est central pour les moyens de vie et la sécurité alimentaire de la majorité des fermiers, éleveurs et pêcheurs et qui donne à manger à environ 3 milliards de personnes dans le monde entier. Dans l'intensification agricole, elle fournit une amélioration de l'écosystème, une manière productive et profitable de livrer des biens sociaux, économiques et environnementaux, particulièrement pour les marchés locaux. L'impact négatif de l'agriculture industrielle pourrait être renversé par la conversion à l'agroécologie.

À l'événement latéral, le CIP a été présenté à grandes lignes, suivi d'une introduction au thème. Ensuite 5 points focaux du CIP ont décrit le rôle de l'agroécologie dans leurs régions:

- **Afrique occidentale** – agriculture familiale pour les marchés locaux ; bonne gouvernance.
- **Moyen-Orient** - système de production résilient pour les personnes vivant dans l'instabilité politique, principalement par la guerre et l'occupation. Le Moyen-Orient est sous une énorme crise écologique, induite en grande partie par les humains avec la destruction des systèmes de production.
- **Amérique latine** - le seul système de production soutenable au niveau de la communauté, pratiqué par la plupart des paysans fermiers. Il est viable, nécessaire et indispensable.
- **Europe de l'Est et du Centre** – il est important de s'assurer que l'agriculture organique telle qu'elle est pratiquée dans les pays de l'EEC puisse continuer après l'élargissement de l'Union Européenne.
- **Peuples Indigènes** - "En assurant la participation des Peuples Indigènes à la mise en œuvre de notre propre sécurité alimentaire nous permettront également d'appliquer notre connaissance et expertise millénaire en faveur de la santé, la productivité et la survie de TOUTE l'humanité."

Le point focal de la FAO a fourni des informations sur l'organisation du groupe de travail de l'Agroécologie de la FAO qui fait participer des personnes des principaux services techniques.

**FAO ET AGROÉCOLOGIE :  
RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA FAO DE SOUTENIR LA PRODUCTION D'ALIMENTS ET LA  
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES PAUVRES EN  
RESSOURCES**

**UNE PROPOSITION du CIP**

**(Comité International de Planification des ONG/OSC pour le SMA : *caa*)**

- Arrière-plan

Le Forum pour la Souveraineté Alimentaire, tenu à Rome en juin 2002 en parallèle au SMA : *caa*, a identifié le besoin "d'intégrer dans toutes les politiques et actions les modèles de développement agroécologiques" comme un de ses quatre secteurs principaux pour l'action. Ceci s'encadre dans le contexte, suivant lequel pour atteindre la souveraineté alimentaire, il est nécessaire, entre autres :

- "**Placer la priorité** sur la production d'aliments pour les marchés domestiques et locaux, basée sur les systèmes de production ruraux et de petite taille, diversifiés et agroécologiques;"

Quand le terme 'agroécologie' est employé dans l'Agenda d'Action du Forum pour la Souveraineté Alimentaire et dans cette proposition, il est employé dans un sens inclusif. Dans beaucoup de pays dans le monde entier les modèles agroécologiques sont synonymes avec agriculture biologique et systèmes d'exploitation écologique, organique et naturelle.

L'agroécologie est de plus en plus identifiée comme une approche du développement rural qui répond efficacement au défi de garantir la sécurité alimentaire et la soutenabilité des familles de fermiers<sup>70</sup> dans le monde entier comprenant ceux qui travaillent dans des environnements difficiles avec des ressources limitées. L'intérêt de cette approche n'est pas limité aux mouvements des petits propriétaires fermiers et aux Organisations de la Société Civile (OSC) mais s'étend aux associations de fermiers et de consommateurs dans le monde entier et aux gouvernements. Parmi ceux-ci, par exemple, le Brésil, qui cherche des solutions à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire répandues dans les zones rurales. Dans les pays africains, où une majorité de la population vit dans des zones rurales et dérive sa vie de l'agriculture à petite échelle et aux activités relatives, dans de nombreux cas, l'adoption d'une vision agroécologique de l'agriculture, centrée dans la famille, est une partie de la solution à leur sécurité alimentaire.

La plupart des expériences agroécologiques jusqu'ici ont été favorisées par les OSC et les organisations de fermiers. Autant les ONG et les organisations de fermiers que beaucoup de gouvernements identifient maintenant le besoin d'un soutien gouvernemental plus fort des approches agroécologiques, d'améliorer la collaboration entre les services des gouvernements et les ONG/OSC, de stimuler des politiques réalisables, et de mobiliser les ressources publiques qui pourraient soutenir la montée des programmes agroécologiques. La FAO a un rôle extrêmement important à jouer à cet égard, afin de construire des capacités nationales et internationales qui intègrent dans toutes les politiques et actions l'agroécologie comme système de production pratique, peu coûteux et efficace pour atteindre la sécurité et la soutenabilité alimentaire dans la production fermière familiale.

### Annexe 3 : Biographie Miguel Altieri et Pierre Rabhi

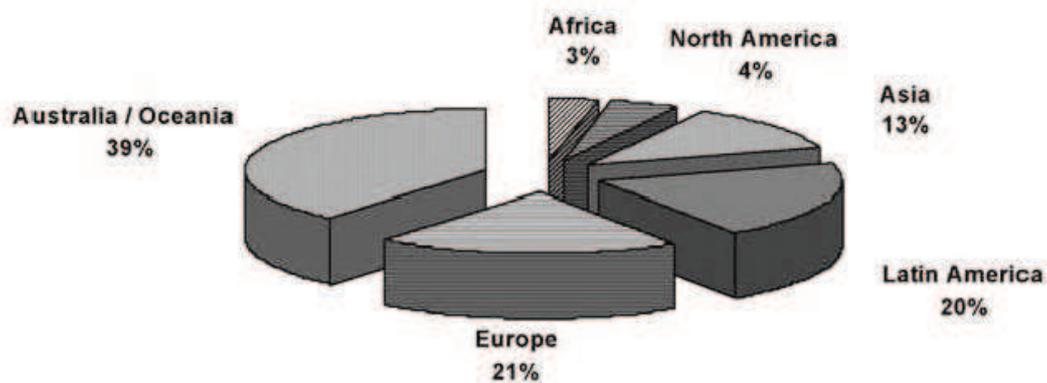
**Miguel Altieri** est ingénieur Agronome de l'université du Chili. Depuis 1980 il est professeur d'Agroécologie à l'université de Californie, Berkeley. Il est aussi collaborateur en matière scientifique de CLADES, consortium d'ONG Latino-Américaine qui développe des travaux de développement paysans avec une base agroécologique. Depuis 1996 il est également coordinateur générale de SANE (sustainable Agricultural Networking and extensión), programme appuyé par le PNUD pour promouvoir les formations en approches agroécologiques dans le monde en développement.. Depuis 97 il est président du comité d'ONG du CGIAR (groupe de consultation sur la recherche agricole internationale) avec la mission d'influencer les agendas des centres internationaux de recherche agricole pour le bénéfice des agriculteurs pauvres d'Asie, Afrique, et Amérique Latine.

**Pierre Rabhi** En 1978, il est chargé de formation à l'agro-écologie par le CEFRA (Centre d'études et de formation rurales appliquées). À partir de 1981, il se rend au Burkina Faso en tant que « paysan sans frontière » à la demande du gouvernement de ce pays et avec le soutien du CRIAD (Centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement). En 1985, il crée un centre de formation à l'agroécologie à Gorom-Gorom, avec l'appui de l'association Le Point-Mulhouse. En 1988, il fonde le CIEPAD (Carrefour international d'échanges de pratiques appliquées au développement) avec l'appui du Conseil général de l'Hérault. Il met en place un « module optimisé d'installation agricole », de programmes de sensibilisation et de formation, et le lancement de nombreuses actions de développement à l'étranger (Pologne, Ukraine...) En 1992, il lance le programme de réhabilitation de l'oasis de Chenini-Gabès en Tunisie. Depuis 1994, il anime le mouvement « Oasis en tous lieux », visant à promouvoir le retour à une terre nourricière et la reconstitution du lien social. En 1997 et 1998, il intervient à la demande de l'ONU dans le cadre de l'élaboration de la Convention de lutte contre la désertification (CCD) et est appelé à formuler des propositions concrètes pour son application. De 1999 à 2001, il lance de nouvelles actions de développement au Niger (région d'Agadez) et au Mali (région de Gao). Lors de l'élection présidentielle française de 2002, des amis le persuadent de rentrer dans la campagne politique, son mouvement Terre et Humanisme imprime alors un "4 pages" qui est distribué aux maires de France pour obtenir les 500 voix nécessaires pour être candidat...ce qu'il n'a pas réussi à obtenir.

**Annexe 4 : Part de l'agriculture biologique dans l'agriculture générale par pays, *Source rapport IFOAM 2006***

**Table 4:** Land under organic management in percent of the total agricultural area by country

<b>COUNTRY</b>	<b>ORGANIC AREA IN % OF THE TOTAL AGRICULTURAL AREA</b>
Liechtenstein	26.40
Austria	13.53
Switzerland	11.33
Finland	7.31
Sweden	6.80
Italy	6.22
Czech Rep.	6.09
Denmark	5.76
Portugal	5.42
Estonia	5.17
Uruguay	5.10
Slovenia	4.55
Germany	4.52
UK	4.39
Slovak Republic	4.19
Chile	4.19
Norway	3.95
Spain	2.87
Greece	2.72
Australia	2.71
Netherlands	2.49
Luxemburg	2.49
Hungary	2.19
Bangla Desh	1.97
Dominican Rep.	1.96
Lithuania	1.86
France	1.80
Latvia	1.77
Belgium	1.70
Tunisia	1.59
Argentina	1.58
Korea, Republic of	1.46
Belize	1.19
Israel	1.05
Uganda	0.99
Bolivia	0.99
Peru	0.85
Nicaragua	0.83
Canada	0.72
Egypt	0.72
Cyprus	0.71



**Graph 6:** Area under organic management – share per continent

Source: FiBL-Survey 2005/ 2006

## **Annexe 5 Exemple d'expérience prouvant les rendements importants de l'agroécologie**

**Récapitulatif 2020 n55 Vision 2020 pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement Octobre 1998**

### **L'Agroécologie dans la région des Andes**

A la recherche de solutions aux problèmes contemporains de l'agriculture en haute altitude, les ONG au Pérou ont étudié les technologies pré-colombiennes. Un exemple fascinant reste la renaissance d'un système ingénieux de champs surélevés, entourés de tranchées remplies d'eau, employé il y a quelque 3.000 ans dans les Andes péruviennes. Ces waru-waru étaient en mesure de produire des récoltes surabondantes en dépit des inondations, des sécheresses et des gelées destructrices courantes à quelque 4.000 m d'altitude.

En 1984, plusieurs ONG et organismes d'Etat ont aidé les agriculteurs locaux de Puno à reconstruire ces systèmes anciens. La conjugaison de plate-bandes surélevées et de canaux modère la température des sols, ce qui proroge la saison de croissance et aboutit à une productivité supérieure des waru-waru par rapport aux sols des pampas cultivés aux engrais chimiques ordinaires. Dans la région de Huatta, les waru-waru ont produit des rendements de pommes de terre de 8 à 14 tonnes/ha, résultats positifs par rapport à la moyenne nationale de 1 à 4 tonnes/a.

Dès 1983, une ONG et plusieurs communautés agricoles à Cajamarca ont planté plus de 550.000 arbres et reconstruit plus de 850 hectares de terrasses et 173 ha de canaux de drainage et d'infiltration, sur 10 ans. Près de la moitié de la population de la région, soit 1.247 familles, cultivent des sols avec des mesures de conservation. Pour ces habitants, les rendements de pommes de terre sont passés de 5 à 8 tonnes et les rendements de truffette acide (rumette petite-oseille) sont passés de 3 à 8 tonnes/ha. Une production agricole accrue, l'élevage du bétail d'embouche et de lamas pour leur laine, ont permis l'augmentation des revenus familiaux d'une moyenne de 108 dollars par an en 1983 à plus de 500 dollars par an.

Plusieurs ONG et organismes publics de la vallée de Colca au sud du Pérou ont parrainé la reconstruction des terrasses en offrant aux agriculteurs des prêts à faible taux d'intérêt ou des semences et autres intrants afin de restaurer les terrasses abandonnées. En première année, les rendements de pommes de terre, de maïs et d'orge ont présenté une augmentation de 43 à 65% par rapport aux rendements sur les terrains en pente. Un légume autochtone a servi de culture connexe ou de rotation sur les terrasses afin d'assurer la fixation d'azote, réduisant ainsi au minimum les besoins en engrais et augmentant la production. Selon les études effectuées en Bolivie, où des légumes autochtones ont servi de cultures d'assolement, alors que les champs de pommes de terre traités aux engrais chimiques et préparés mécaniquement offrent des rendements supérieurs, leurs coûts énergétiques sont plus élevés et les avantages économiques nets sont inférieurs par rapport au système agroécologique (consulter tableau). Selon les enquêtes, les agriculteurs préfèrent ce système de substitution car il valorise l'utilisation de ressources précieuses, de la main-d'oeuvre et du capital disponible, tout en étant accessible aux producteurs même les plus pauvres.

### **Systèmes de production intégrés**

Un certain nombre d'ONG encouragent les exploitations agricoles diversifiées, où chaque composante du système agricole renforce biologiquement les autres composantes, par exemple les déchets d'une composante deviennent les intrants d'une autre. Depuis 1980, une ONG aide

les agriculteurs du centre-sud chilien à se donner l'auto-suffisance alimentaire toute l'année tout en rétablissant la capacité productive de leurs sols. De petits systèmes agricoles, modèles, composés de polycultures et de séquences d'assolement de cultures fourragères et vivrières, d'arbres forestiers et fruitiers, et d'animaux, ont été mis sur pied. Les composantes sont choisies selon leur contribution nutritionnelle aux assolements ultérieurs, leur adaptabilité aux conditions agroclimatiques locales, les schémas de consommation des agriculteurs et les possibilités du marché. La fertilité des sols de ces exploitations agricoles s'est améliorée, sans s'accompagner de problèmes phytosanitaires ou parasitaires graves. Les arbres fruitiers et les cultures fourragères produisent des rendements supérieurs à la moyenne, la production d'oeufs et de lait surpasse et de loin celle des fermes conventionnelles à forte intensité d'intrants. Selon une

analyse nutritionnelle du système, ce dernier produit, pour une famille-type, un excédent de 250% de protéines, 80 et 550% d'excédent de vitamine A et C, respectivement, et 330% de calcium. Si l'on vendait l'intégralité de la production agricole à des prix de gros, chaque famille produirait un revenu mensuel net 1,5 fois supérieur au smig chilien, tout en ne consacrant que quelques heures par semaine à l'exploitation agricole. Les heures ainsi libérées servent aux agriculteurs à d'autres activités rémunératrices, hors exploitation agricole. Une ONG cubaine a récemment épaulé la création d'un certain nombre de systèmes agricoles intégrés dans les coopératives de la province de la Havane. Plusieurs polycultures, par exemple de cassave-haricots-maïs, ou cassave-tomate-maïs et pomme de terre douce-maïs ont été mises à l'essai dans les coopératives. La productivité de ces polycultures sont 1,45 à 2,82 fois supérieures à celle des monocultures. L'utilisation de fumier vert a garanti une production de courge équivalant à celle que l'on obtiendrait en appliquant 175 kg d'urée par hectare. En outre, ces légumes ont amélioré les caractéristiques physiques et chimiques des sols et mis fin, efficacement, aux cycles d'infestations phyto-parasitaires.

## Annexe 6 : Source Rapport Développement Humain 2007.

## Classification des pays

## Pays figurant dans les données relatives aux indicateurs du développement humain

## Développement humain élevé

(IDH d'au moins 0,800)

Albanie	Norvège
Antigua-et-Barbuda	Oman
Argentine	Panama
Australie	Pologne
Autriche	Portugal
Bahamas	Qatar
Bahreïn	Roumanie
Barbade	Fédération de Russie
Belarus	Saint-Kitts-et-Nevis
Belgique	Arabie Saoudite
Bosnie-Herzégovine	Seychelles
Bresil	Singapour
Brunei Darussalam	Slovaquie
Bulgarie	Slovenie
Canada	Espagne
Chili	Suede
Costa Rica	Suisse
Croatie	Tonga
Cuba	Trinite-et-Tobago
Chypre	Emirats arabes unis
République tchèque	Royaume-Uni
Danemark	Etats-Unis
Estonie	Uruguay
Finlande	(70 pays ou régions)
France	
Allemagne	
Grèce	
Hong Kong (région administrative spéciale de Chine)	
Hongrie	
Islande	
Irlande	
Israël	
Italie	
Italie	
Corée (République de)	
Koweït	
Lettonie	
Jamahiriya arabe libyenne	
Lituanie	
Luxembourg	
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	
Malaisie	
Malte	
Maurice	
Mexique	
Pays-Bas	
Nouvelle-Zélande	

## Développement humain moyen

(IDH entre 0,500 et 0,799)

Algérie	Myanmar
Arménie	Namibie
Azərbayjan	Népal
Bangladesh	Nicaragua
Belize	Territoires palestiniens occupés
Bhoutan	Pakistan
Eclivie	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Ecoswazie	Paraguay
Cambodge	Pérou
Cameroun	Philippines
Cap Vert	Sainte-Lucie
Chine	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Colombie	Samoa
Comores	Sao Tomé-et-Principe
Congo	Iles Salomon
Djibouti	Afrique du Sud
Dominique	Sri Lanka
République Dominicaine	Soudan
Equateur	Surinam
Egypte	Swaziland
El Salvador	République arabe syrienne
Guinée équatoriale	Tadjikistan
Fidji	Thaïlande
Gabon	Timor-Leste
Gambie	Togo
Géorgie	Tunisie
Ghana	Turquie
Grenade	Turkmenistan
Guatemala	Ouganda
Guyane	Ukraine
Haiti	Ouzbékistan
Honduras	Vanuatu
Inde	Venezuela (République bolivarienne du)
Indonésie	Viet Nam
Iran (République islamique d')	Yamen
Jamaïque	Zimbabwe
Jordanie	(85 pays ou régions)
Kazakhstan	
Kenya	
Kirghizistan	
République populaire démocratique lao	
Liban	
Lesotho	
Madagascar	
Maldives	
Mauritanie	
Moldova	
Mongolie	
Maroc	

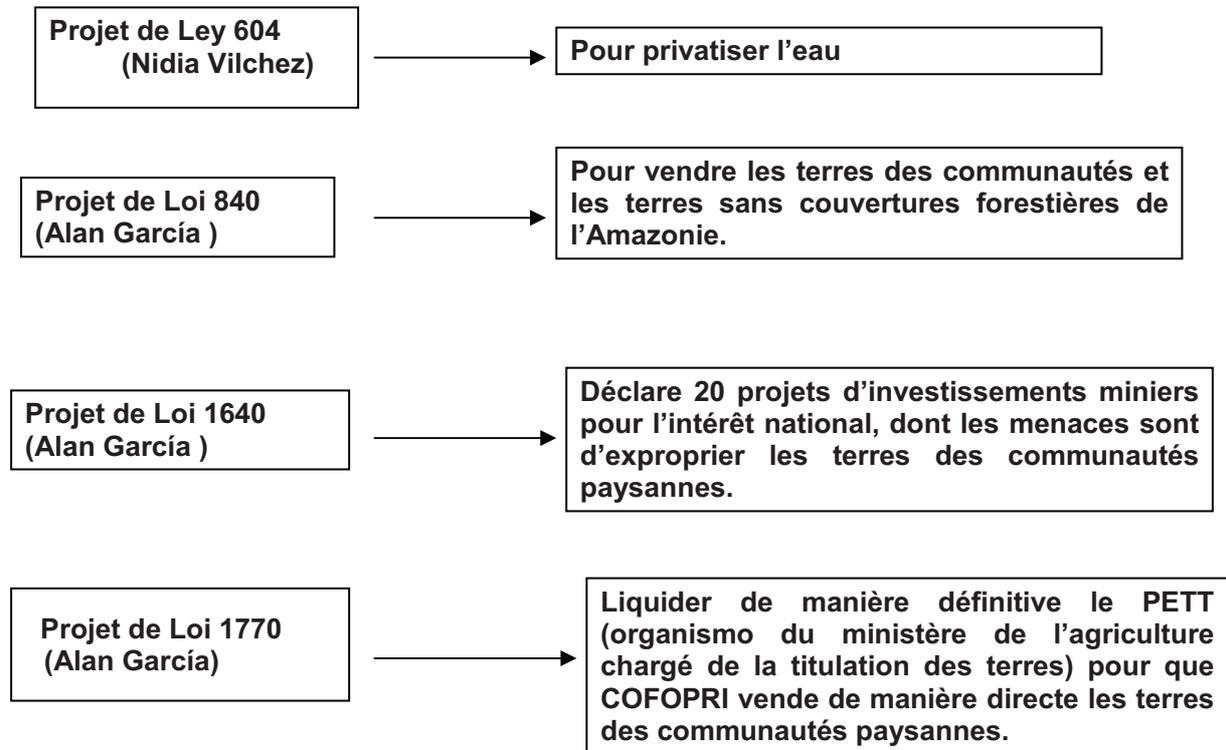
## Développement humain faible

(IDH inférieur à 0,500)

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
République centrafricaine
Tchad
Congo (République démocratique du)
Côte d'Ivoire
Erythée
Éthiopie
Guinée
Guinée-Bissau
Malawi
Mali
Myanmar
Niger
Nigeria
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Tanzanie (République-Union de)
Zambie
(22 pays ou régions)

Remarque: Les pays membres des Nations Unies suivants ne sont pas compris dans les données relatives aux indicateurs du développement humain dans la mesure où l'on ne peut pas calculer l'IDH pour ceux-ci : Afghanistan, Andorre, Iraq, Kiribati, Corée (République populaire démocratique de), Libéria, Liechtenstein, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Nauru, Palau, Saint-Marin, Serbie, Somalie et Turkménistan.

**Annexe 7: Projet de loi Alan Garcia, Source CCP confederación campesina del Perú  
séminaire du 16 novembre 2007**



## Annexe 8 : Loi de l'agriculture organique Péruvienne, *Source RAAA*

**EL CONGRESO DE LA REPÚBLICA;  
Ha dado la Ley siguiente:  
LEY DE PROMOCIÓN DE LA PRODUCCIÓN  
ORGÁNICA O ECOLÓGICA**

### **Artículo 1°.- Objeto de la Ley**

La presente Ley tiene por finalidad promover el desarrollo sostenible y competitivo de la producción orgánica o ecológica en el Perú.

### **Artículo 2°.- Objetivos específicos**

Son objetivos específicos de la presente Ley:

- a) Fomentar y promover la producción orgánica para contribuir con la superación de la pobreza, la seguridad alimentaria, la conservación de los ecosistemas y de la diversidad biológica.
- b) Desarrollar e impulsar la producción orgánica como una de las alternativas de desarrollo económico y social del país, coadyuvando a la mejora de la calidad de vida de los productores y consumidores, y a la superación de la pobreza.
- c) Definir las funciones y competencias de las instituciones encargadas de la promoción y fiscalización de la producción orgánica.
- d) Fortalecer el Sistema Nacional de Fiscalización y Control de la Producción Orgánica para garantizar la condición de los productos orgánicos en el mercado interno y externo.

### **Artículo 3°.- Principios**

La producción orgánica se fundamenta en los siguientes principios:

- a) Interactuar, armoniosamente, con los sistemas y ciclos naturales, respetando la vida en todas sus expresiones.
- b) Fomentar e intensificar la dinámica de los ciclos biológicos en el sistema agrícola, manteniendo o incrementando la fertilidad de los suelos, incluido el aprovechamiento sostenible de los microorganismos, de la flora y fauna que lo conforman; y de las plantas y los animales que en él se sustentan.
- c) Promover la producción de alimentos sanos e inocuos, obtenidos en sistemas sostenibles que, además de optimizar su calidad nutritiva, guarden coherencia con los postulados de responsabilidad social.
- d) Promover y mantener la diversidad genética en el sistema productivo y en su entorno, incluyendo, para ello, la protección de los hábitat de plantas y animales silvestres.
- e) Emplear, siempre que sea posible, recursos renovables de sistemas agrícolas locales.
- f) Minimizar todas las formas de contaminación y promover el uso responsable y apropiado del agua, los recursos acuáticos y la vida que sostienen.
- g) Crear un equilibrio armónico entre la producción agrícola y la crianza animal, proporcionando al animal condiciones de vida que tomen en consideración las funciones de su comportamiento innato.
- h) Procesar los productos orgánicos utilizando, siempre que sea posible, recursos renovables, y considerar el impacto social y ecológico de los sistemas de producción y procesamiento.
- i) Promover que todas las personas involucradas en la producción agrícola y su procesamiento orgánico, accedan a una mejor calidad de vida, con ingresos que les permitan cubrir sus necesidades básicas en un entorno laboral seguro.
- j) Progresar hacia un sistema de producción, procesamiento y distribución que sea socialmente justo y ecológicamente responsable. Y los demás lineamientos establecidos en el Reglamento Técnico aprobado por Decreto Supremo N° 044-2006-AG.

### **Artículo 4°.- Definiciones**

**Actividad orgánica.-** Toda actividad agropecuaria que se sustenta en sistemas naturales, que busca mantener y recuperar la fertilidad de los suelos, la diversidad biológica y el manejo adecuado del agua. Excluye el uso de agroquímicos sintéticos cuyos efectos tóxicos afecten la salud humana y causen deterioro del ambiente, descarta el uso de organismos transgénicos. La actividad orgánica es conocida también como agricultura ecológica o biológica.

**Producto orgánico.-** Es todo aquel producto originado en un sistema de producción agrícola orgánico o sistemas de recolección sostenible que emplee tecnologías que, en armonía con el medio ambiente y respetando la integridad cultural, optimicen el uso de los recursos naturales y socio-económicos, con el objetivo de garantizar una producción agrícola sostenible.

**Productores orgánicos organizados.-** Son grupos de personas, micro, pequeños o medianos agricultores, debidamente organizados, conforme las formas establecidas por ley, con o sin fines de lucro, que se dedican a la actividad orgánica.

**Certificación.-** Proceso de verificación y control del sistema de producción según las normas y criterios propios de la agricultura orgánica, que lleva a cabo un organismo de certificación autorizado.

**Cadena productiva.-** Es el sistema que agrupa a los actores económicos interrelacionados por el mercado y que participan articuladamente en actividades que generan valor, alrededor de un bien o servicio, en las fases de provisión de insumos, producción, conservación, transformación, industrialización, comercialización y el consumo final en los mercados internos y externos.

**Sistemas de garantía participativo.-** Es el sistema desarrollado a través de la relación y participación directa entre el productor, consumidor y otros miembros de la comunidad, quienes verifican entre sí, el origen y la condición de los productos ecológicos u orgánicos y, a través del sistema, garantizan la producción, comercialización y consumo de estos productos en el mercado interno.

### **Artículo 5°.- Competencias**

El ente rector en producción orgánica es el Ministerio de Agricultura, que la ejerce a través de las siguientes entidades o unidades orgánicas, de acuerdo a sus funciones:

1. La Dirección General de Promoción Agraria se encarga de la promoción y fomento de la producción orgánica.
2. El Servicio Nacional de Sanidad Agraria . SENASA, es la autoridad nacional encargada de la fiscalización de la producción orgánica a nivel nacional, y propone las normas y sanciones para dar garantía del producto orgánico al mercado nacional e internacional.

3. El Instituto Nacional de Investigación Agraria. INIA, como autoridad en investigación en coordinación con instituciones públicas y privadas competentes en la producción orgánica, se encarga de establecer las líneas de experimentación e investigación competitivas y necesarias para el desarrollo de este sistema de producción.

#### **Artículo 6º.- Consejo Nacional de Productos Orgánicos (CONAPO)**

Créase el Consejo Nacional de Productos Orgánicos (CONAPO), como ente asesor y consultivo en materia de producción orgánica, con la finalidad de proponer las políticas y normas de desarrollo sostenible para el fomento y promoción de la producción orgánica.

Tendrá como funciones:

- a) Brindar asesoría y absolver consultas para el fomento y producción orgánica.
- b) Proponer políticas y normas para el desarrollo sostenible del fomento y promoción de la producción orgánica.
- c) Elaborar el Plan Nacional Concertado para la Promoción y Fomento de la Producción Orgánica, en coordinación con los Consejos Regionales de Producción Orgánica . COREPO. Encarga su implementación a las instancias del sector público del nivel central y regional, de acuerdo al ámbito de sus competencias.

El CONAPO está conformado por:

- \_ Un representante del Ministerio de Agricultura.
- \_ Un representante del Ministerio de Comercio Exterior y Turismo.
- \_ Un representante del Ministerio de la Producción.
- \_ Un representante del INDECOPI.
- \_ Un representante de los Consejos Regionales de Productos Orgánicos de la Costa.
- \_ Un representante de los Consejos Regionales de Productos Orgánicos de la Sierra.
- \_ Un representante de los Consejos Regionales de Productos Orgánicos de la Selva.
- \_ Un representante de los Productores Orgánicos de la Costa.
- \_ Un representante de los Productores Orgánicos de la Sierra.
- \_ Un representante de los Productores Orgánicos de la Selva.
- \_ Un representante de las organizaciones sin fines de lucro de apoyo a la agricultura orgánica.

El Ministerio de Agricultura, o su representante, preside El Consejo Nacional de Productos Orgánicos . CONAPO, organismo articulador de las instituciones públicas y privadas con los intereses de la colectividad. El Periodo de representación de los miembros del CONAPO es de dos (2) años. Pueden ser reelegidos. La designación de los representantes de los COREPO, de los Productores Orgánicos y de las organizaciones sin fines de lucro será establecida en el reglamento de la presente Ley.

#### **Artículo 7º.- Consejos Regionales de Productos Orgánicos . COREPO**

Créase los Consejos Regionales de Productos Orgánicos . COREPO como entes representativos regionales, con la finalidad de fortalecer la producción orgánica, y de ser el enlace con el CONAPO para la elaboración del plan nacional concertado de promoción y fomento de la producción orgánica o ecológica; los cuales contarán con participación mayoritaria de representantes de los productores organizados, así como de Comunidades Campesinas o Nativas.

#### **Artículo 8º.- Certificación de los productos orgánicos**

El Servicio Nacional de Sanidad Agraria. SENASA autoriza y registra a los organismos de certificación orgánica que operan en el país; asimismo, promueve y apoya la certificación de los productos orgánicos directamente a los productores. Sólo los productos provenientes u originarios de una producción o importación certificada por un ente certificador autorizado por el SENASA, pueden ser comercializados como orgánicos en el país.

#### **Artículo 9º.- Promoción de la producción orgánica**

La Presidencia del Consejo de Ministros (PCM), el Ministerio de Agricultura (MINAG), el Ministerio de la Producción (PRODUCE), el Instituto Nacional de Defensa de la Competencia y de la Protección de la Propiedad Intelectual (INDECOPI) y los gobiernos regionales y locales promueven la producción, transformación, comercialización y consumo de los productos orgánicos o ecológicos.

El Ministerio de Relaciones Exteriores, el Ministerio de Comercio Exterior y Turismo (MINCETUR) y la Comisión de Promoción del Perú para la Exportación y el Turismo (PROMPERÚ) promueven la comercialización de los productos orgánicos en el mercado internacional. La Agencia Peruana de Cooperación Internacional (APCI) prioriza el apoyo de la cooperación internacional a los proyectos de producción orgánica o ecológica.

#### **Artículo 10º.- Incentivos**

Las personas naturales o jurídicas que se dediquen a la agricultura orgánica están incluidas en los beneficios de la Ley N° 27360 . Ley que aprueba las normas de Promoción del Sector Agrario.

- a) Las instituciones públicas que adquieren alimentos podrán adquirir productos orgánicos a los beneficiarios de la presente Ley, para lo cual, en las bases de los procesos de licitación se considerará un puntaje adicional a la producción orgánica.
- b) Los gobiernos regionales y locales priorizarán su apoyo a la producción orgánica o ecológica en sus planes, programas y proyectos.
- c) El Banco Agropecuario otorgará préstamos a los productores certificados durante el período de conversión, a orgánico, de sus predios, de acuerdo a los requisitos que establezca. El Poder Ejecutivo, mediante decreto supremo, aprobará y/o propondrá en su caso, otorgar otros incentivos para promover la producción orgánica en el país, y su comercialización.

#### **Artículo 11º.- Beneficiarios**

Considéranse beneficiarios de la presente Ley a los productores individuales u organizados, debidamente acreditados, que cumplan con las normas vigentes en materia de producción orgánica.

#### **Artículo 12º.- Reglamentación**

El Poder Ejecutivo, mediante decreto supremo, reglamentará la presente Ley en un plazo de sesenta (60) días a partir del día siguiente de su publicación. Comuníquese al señor Presidente de la República para su promulgación.

LUIS GONZALES POSADA EYZAGUIRRE

Presidente del Congreso de la República

ALDO ESTRADA CHOQUE

Primer Vicepresidente del Congreso de la República

AL SEÑOR PRESIDENTE CONSTITUCIONAL DE LA REPÚBLICA